



Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Supérieure de **M**anagement

Formation agréée par l'Etat. Agrément N° 151.1.4.94
60 Bd Med V), Alger

**FORMATION PRATIQUE SUR LE
SYSTEME COMPTABLE FINANCIER
< SCF >**

**NOUVEAU PLAN COMPTABLE SELON LES NORMES
« IAS/IFRS »**

(15 JOURS)

2009

ECO-FAM

1, rue Poiret (Coté 60 Bd Med V), Alger

Tél : 021 63 28 83

Té/Fax : 021 63 43 75

Fax : 021 63 28 87

Email : ecofam@ecofam.dz

Web : www.ecofam.dz

SUR LE SYSTÈME COMPTABLE FINANCIER « SCF »

« NOUVEAU PLAN COMPTABLE SELON LES NORMES IAS/IFRS »

Cadre de référence de la formation

La normalisation comptable a connu d'énormes mutations depuis le 20^{ème} siècle. L'intervention de la réglementation, le développement des organismes professionnels, l'internationalisation des marchés, l'importance accrue accordée aux informations financières, ont amené les acteurs économiques de la normalisation (qu'ils soient producteurs, utilisateurs ou normalisateurs de l'information comptable) à être plus attentifs à ce qui se passe à l'échelle internationale.

Les normes comptables internationales sont désormais en vigueur au sein des entreprises Algériennes sous l'appellation de SCF « Système Comptable Financier » (applicable en 2010 avec états comparatif 2009-2010 selon les normes IAS- IFRS. Ce référentiel comptable introduit un nouveau vocabulaire de nouveaux concepts dans la comptabilité comme la juste valeur, l'actualisation, la notion d'avantages économiques... L'approche est à présent plus économique mais plus délicate à mettre en œuvre car fondée sur des principes.

Les entreprises algériennes se doivent de **préparer la transition** du PCN aux normes IAS/IFRS* adoptées par le gouvernement (Décret exécutif n° 08-156 du 26 mai 2008 portant application de la loi n° 07-11 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier) et **applicables à leurs comptes consolidés des exercices ouverts à partir du 01/01/2010**.

Applicabilité du Système Comptable Financier

À partir de janvier 2010, les entreprises devront appliquer les normes IAS/IFRS*. À fin 2007, 38 normes ont été adoptées par l'IASB (International Accounting Standards Body) dont 31 IAS*et 8 IFRS**.

À cet effet, les formateurs, comptables et utilisateurs sont aidés, dans l'application, par la norme IFRS 1** « First time adoption of IFRS »).

*IAS : Normes comptables internationales ; IFRS : Normes internationales d'information financière

ECO-FAM

1, rue Poiret (Coté 60 Bd Med V), Alger

Tél : 021 63 28 83

Té/Fax : 021 63 43 75

Fax : 021 63 28 87

Email : ecofam@ecofam.dz

Web : www.ecofam.dz

Adoption du Système comptable financier (SCF)

L'adoption du SCF, en comparaison avec le PCN, est basée sur les normes IAS/IFRS. Le SCF aura un impact prévisible sur le bilan, en particulier sur le calcul des fonds propres et de l'endettement, ainsi que sur la détermination du résultat.

En effet, l'adoption des normes internationales oblige les entreprises à renoncer à leurs repères, fondés sur les caractéristiques de la comptabilité des principes comptables couramment appliqués, pour adopter d'autres références.

L'objectif de cette nouvelle réglementation vise une plus grande transparence dans l'analyse d'une situation financière et économique de l'entreprise vis à vis des tiers.

Ainsi, tous les intervenants d'une entreprise disposeront de la même compréhension économique, financière et sociale de l'entreprise, quelque soit le pays, car le référentiel commun ainsi obtenu permet une meilleure comparaison des comptes pour tous.

Tous les acteurs, qu'ils soient investisseurs, clients, fournisseurs, salariés, administration fiscale, banques ou organismes d'états... partageront la même présentation des comptes, tout en conservant leur liberté d'analyse en fonction de leurs objectifs propres.

***Public concerné**

Cette formation s'adresse :

- à l'ensemble des cadres des directions comptables et financières des entreprises et institutions financières qui vont adopter le référentiel IFRS : directeurs administratifs et financiers, cadres comptables...
- aux responsables administratifs ou comptables de filiales ou d'unités de profit, adressant dorénavant à leur maison mère un «reporting» au format IAS / IFRS pour les besoins de la consolidation, - aux contrôleurs de gestion, auditeurs internes, consultants, etc. qui doivent adapter leurs outils aux besoins des IAS / IFRS,
- aux analystes financiers, chargés d'affaires entreprise, chargés de comptes clients... qui analysent les comptes de sociétés, désormais publiés selon les normes IAS / IFRS.

ECO-FAM

1, rue Poiret (Coté 60 Bd Med V), Alger

Tél : 021 63 28 83

Té/Fax : 021 63 43 75

Fax : 021 63 28 87

Email : ecofam@ecofam.dz

Web : www.ecofam.dz

m :

Cette formation, proposée par ECO -FAM, a pour but de connaître et comprendre les principales normes comptables IAS / IFRS et leur applicabilité dans l'entreprise afin de :

- Initier les cadres comptables et financiers au nouveau cadre conceptuel énonçant les principes comptables généralement acceptés ainsi que les états financiers y afférant ;
- Identifier les principaux changements majeurs apportés par le système comptable financier ;
- Comprendre les logiques sous-jacentes aux normes IAS- IFRS et comprendre les problématiques et les enjeux liés au passage au SCF ;
- Contribuer efficacement à la préparation des données financières ;
- Savoir lire et interpréter les états Financiers en normes internationales en rapport avec le SCF ;
- Maîtriser la transition du PCN au SCF ;
- Découvrir les spécificités des normes IFRS applicables dans le secteur
- Comprendre et mettre en place la logique de comptabilisation des actifs et passifs ;
- Cerner le champ d'application des normes dans votre entreprise ;
- Définir et évaluer la juste valeur et gérer la volatilité dans les états financiers ;
- Analyser plus rapidement les données publiées par les sociétés dans leur secteur d'activité (clients, fournisseurs, concurrents...),
- Maîtriser les incidences de leurs décisions sur les états financiers de leur entreprise.

****Lieu de Déroutement de la formation :***

L'action de formation sera organisée, dans la salle de cours d'ECO-FAM, ou à la demande de l'entreprise, sur site, pour un groupe de formation minimal de 20 personnes.

****Qualité des Intervenants***

Pour la conception des programmes, l'élaboration des supports, le montage et l'animation des modules et leur évaluation, ECO-FAM mobilisera des experts formateurs de haut niveau, justifiant d'une longue expérience professionnelle et disposant d'aptitudes à la communication pédagogique.

Il sera remis aux participants un dossier pédagogique et documentaire qui comprendra notamment :

- ✓ Le programme détaillé de la formation,
- ✓ Le timing du module par journée,
- ✓ Des supports documentaires (synthèses des thèmes étudiés, lectures d'appui + CD),
- ✓ Les énoncés des études de cas, des exercices et leurs solutions,
- ✓ Les références bibliographiques thématiques,
- ✓ Les stagiaires bénéficient d'une assistance gratuite pendant trois (03) mois.

****Mode d'Evaluation***

L'évaluation portera sur les savoirs acquis par chaque participant durant l'action de formation. Pour l'ensemble du cycle de formation, un bilan est prévu et comportera aussi bien une synthèse générale sur les résultats obtenus, le niveau d'atteinte des objectifs ciblés au départ, ainsi que les recommandations éventuelles en termes de renforcement.

****Sanction de la formation***

Une attestation de formation sera délivrée à tout participant ayant suivi toutes les étapes de l'action de formation.

****Programme***

Configurée autour de trois axes principaux, cette formation est principalement axée sur l'identification et la compréhension des principaux impacts et enjeux des normes IAS / IFRS ainsi que leur applicabilité.

Le contenu du programme devra être articulé autour des quatre problématiques centrales suivantes :

- Le processus d'élaboration des normes internationales et de la formation financier,
- Le cadre conceptuel des normes IAS/IFRS et la présentation des états financiers,

ECO-FAM

1, rue Poiret (Coté 60 Bd Med V), Alger

Tél : 021 63 28 83

Té/Fax : 021 63 43 75

Fax : 021 63 28 87

Email : ecofam@ecofam.dz

Web : www.ecofam.dz

Le passage du PCN au système comptable
selon les normes IAS/IFRS,
la formation et de comptabilisation.

La durée totale du cycle de formation est de **15 jours**, modulée comme suit :

- Deux journées par semaine étalées sur huit (08) semaines,
à raison de 6 h/jour,

NB : DANS LE CAS D'UNE FORMATION INTRA ENTREPRISE (GROUPE DE 15 PERSONNES), LA
PROGRAMMATION DES SESSIONS EST A CONVENIR AVEC L'ENTREPRISE, COMPTE TENU DE SES
CONTRAINTES D'EXPLOITATION

Liste des intervenants

- M. ZAATRI Mohamed : Expert comptable – Commissaire aux comptes –
Membre de la commission de validation du SCF.
- M. Yanat Hachemi : -Expert comptable et commissaire aux comptes,
-Expert financier
- M. Ihaddadene Athmane : -Docteur d'Etat en finances/comptabilité,
Expert financier, Commissaire aux comptes
- M. Benziadi Djamel : Expert financier- Enseignant universitaire.
- Belloul Khaled : Expert – comptable – commissaire aux comptes et
Expert judiciaire
- Bouhadida Mohamed : Expert - chercheur en normalisation comptable.

ECO-FAM

1, rue Poiret (Coté 60 Bd Med V), Alger

Tél : 021 63 28 83

Té/Fax : 021 63 43 75

Fax : 021 63 28 87

Email : ecofam@ecofam.dz

Web : www.ecofam.dz

Comptable financier SCF selon les normes
IAS/IFRS assurées par ECO FAM pour les entreprises suivantes :

HYDRO TRAITEMENT
SPA ELECTRO STEEL
SNTA
SOCOPLAST
RESIDENCE D'ÉTAT DU SAHEL
DIMO
EPTP
SARL BEL ALGERIE
SONELGAZ
EL WATAN
DVP SPA
SARL AVENTIC
C.S.B.A
INPS
SPA SOMIVER
ALDAPH NOVO NORDISK
Concessionnaire PEUGEOT ETS
MUNATEC TIPAZA
FALCON MOTORS SARL
SPA DESSAUSOPRIN MAGHREB
EPE SPA METALENG
MUTUELLE DOUANIÈRE ALGERIENNE
CGCI
SHNEIDER ELECTRIC
BATICIC AIN DEFLA
ECFERAL
M.G.T.F
ANSEJ/DFC
SINOPEC
EVSM
ESTEL RAIL AUTOMATION SPA
LIBHERR ALGERIE EURL
EDIEL EL ACHOUR
SETIRAIL
BULL ALGERIE
HÔTEL EL DJAZAIR
CRNA FONCTIONNEMENT
MINSTÈRE DE LA CULTURE
ENTMV

ECO-FAM

1, rue Poiret (Côté 60 Bd Med V), Alger

Tél : 021 63 28 83

Té/Fax : 021 63 43 75

Fax : 021 63 28 87

Email : ecofam@ecofam.dz

Web : www.ecofam.dz